M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, comme l'intervention du ministre est la première de ce genre au cours des 70 années d'histoire du Yukon et qu'elle établit un précédent, et comme aux termes de l'article 20 de la loi sur le Yukon adoptée par la Chambre il est clairement stipulé que tous les bills adoptés en trois lectures par la chambre du Yukon doivent être déposés ici, et que ce bill ne verra jamais la lumière du jour ici à la Chambre, le ministre pourrait-il au moins déposer le rapport du comité permanent du règlement, des élections et des privilèges de la chambre du Yukon relativement à cette question pour que tous les députés soient bien informés des circonstances dans lesquelles ces événements interviennent?

M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'étudier cette suggestion et j'en reparlerai au député. Il est important, à mon avis, de se rendre compte que de ce côté-ci, et certainement de l'autre côté aussi, on favorise l'évolution constitutionnelle naturelle, même si ce côté-ci et le parti conservateur diffèrent peut-être d'opinion quant à la rapidité de l'évolution et quant aux objectifs immédiats. Je comprends l'engagement du chef de l'opposition, mais quand je me suis rendu au Yukon, j'ai dit très clairement à la population du Yukon et à ses représentants élus que j'étais désireux d'entamer immédiatement la discussion pour déterminer quelles sont logiquement les prochaines étapes. Je trouverais malheureux que ces désaccords rendent cette démarche confuse ou la compromettent. J'ai pour objectif ultime de répondre aux besoins de la population du territoire, et je me suis engagé à le faire. Je répète qu'il existe une loi adoptée par le Parlement. Cette loi a peut-être besoin d'être mise à jour, j'en conviens, mais tant que ce sera la loi du Parlement, je suis fondamentalement obligé, il me semble, de l'interpréter le mieux possible avec l'aide des juristes de la Couronne et de la faire respecter. Je m'étonne que nos vis-à-vis me contestent cette obligation.

## LES DÉPENSES EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE—LA POSSIBILITÉ DE MESURES DISCIPLINAIRES

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui vient de nous dire qu'il avait le devoir de faire observer la loi. J'aimerais lui demander ce qu'il a fait lorsqu'il a constaté que l'on avait volontairement dépensé \$400,000 de plus que le crédit de 1 million de dollars destiné à son ministère? A-t-il pris des mesures disciplinaires à ce sujet?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le député sait certainement que nous avons pris des mesures disciplinaires. On le lui a dit au comité.

## L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LA DATE PRÉVUE DU DÉMÉNAGEMENT D'UN SERVICE AU CAP-BRETON

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances, qui est responsable du programme de décentralisation. Je présume qu'il l'est toujours. Pourrait-il nous dire à peu près quand les 310 emplois dont la création a été annoncée

## Questions orales

dans la région industrielle du Cap-Breton seront effectivement créés car, comme il le sait, le chômage a pris des proportions inquiétantes dans cette région?

• (1142)

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne peux rien ajouter aux déclarations qui ont été faites au moment de l'annonce au Cap-Breton. Si le député ignore la date précise, je lui transmettrai cette information. L'annonce a eu lieu au Cap-Breton il y a quelques mois et je ne me souviens pas de la date exacte. De toute façon, nous sommes disposés à procéder le plus rapidement possible.

M. Hogan: Monsieur l'Orateur, la date annoncée était 1981. Le gouvernement voudrait-il essayer de hâter un peu les choses et de créer au moins 300 emplois dans cette région des provinces atlantiques, puisque selon une étude économique récente, le taux d'activité de la main-d'œuvre féminine y est le plus bas de tout le Canada. Pourrait-il nous accorder au moins 600 emplois?

M. l'Orateur: Le député présente une requête plutôt qu'il ne pose une question.

## L'ÉNERGIE

LE PROGRAMME D'ISOLATION DES MAISONS EN VUE D'ÉCONOMISER L'ÉNERGIE—LA POSITION DU MINISTRE QUANT AUX MODIFICATIONS DEMANDÉES PAR LES PROVINCES

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Hier, le ministre s'est entretenu avec les ministres de l'Énergie de tout le Canada. Pour la première fois, il les a poussés à faire l'unanimité. Sauf erreur, huit provinces ont proposé des modifications au programme d'isolation des maisons. C'est ainsi que le ministre a accepté de supprimer la condition préalable voulant que toutes les provinces y participent. Les provinces ont suggéré entre autres que la subvention à l'isolation ne soit pas imposable dans les huit autres provinces du Canada, comme en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, et que le programme soit décentralisé. Que pense le ministre des requêtes des huit provinces?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis ravi que les citoyens de l'Alberta et du Québec soient admissibles depuis hier au programme national d'isolation thermique des maisons. Les conditions préalables n'ont plus de raison d'être. Je suis heureux aussi que les ministres provinciaux aient avancé plusieurs propositions constructives à l'égard de la plupart des aspects du programme d'isolation thermique des maisons. Mon collègue, le ministre d'État aux Affaires urbaines, est en train d'examiner ces propositions. Le député a mentionné plusieurs choses dans sa question, notamment la possibilité que les subventions ne soient pas imposables. Le ministre des Finances a parlé de cette question hier. En ce qui concerne la régionalisation des services d'inspection, du contrôle et de l'administration du programme, nous sommes en train d'examiner toutes ces questions. Le ministre d'État aux Affaires urbaines fera probablement une annonce à ce sujet sous peu.